Pacific Community
Communauté du Pacifique

INTEGRE

Rapport sur la collecte des savoirs traditionnels autour des usages du lagon dans la réserve de Lekiny-Fayava

Figure 1 - Vue aérienne du Sud d'Ouvéa (©Nayral, Février 2007)

Date : Septembre 2016

Auteur : Mélissa Nayral, Anthropologue

Le projet INTEGRE :

« INTEGRE » ou « initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un projet de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Pitcairn). Financé par l'Union européenne, il a pour objectifs l'amélioration de la gestion et la valorisation durables de l'environnement au bénéfice des populations et le renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable. D'un budget total de 12 millions d'euros, sa période de mise en oeuvre s'étend du 25 mars 2013 au 28 janvier 2018.

La Polynésie française, représentant les quatre PTOM, pilote le projet. La mise en œuvre a été confiée à la CPS, au sein du programme « durabilité environnementale et changement climatique », qui s'associe à de nombreux acteurs locaux et régionaux pour remplir cette mission.

Le projet INTEGRE est articulé en 2 composantes, fortement liées et s'alimentant l'une l'autre :

Une composante régionale pour favoriser le lien entre les sites du projet, permettre l'apport d'expertise régionale dans les territoires, insérer les PTOM dans les réseaux régionaux et valoriser les actions menées et les diffuser à l'échelle du Pacifique.

Une composante locale consistant en la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des zones côtières sur 9 sites pilotes de la région. Pour chacun des sites-pilotes, des plans d'actions ont été élaborés et sont mis en œuvre en suivant une démarche participative. Ils sont complétés par des actions transversales à l'échelle des territoires.

Note sur l'orthographe

Les premières transcriptions des trois langues vernaculaires recensées dans les îles Loyauté réalisées par des Européens sont le fruit du travail de missionnaires chrétiens (appartenant à la LMS et aux frères Maristes pour la plupart). Ces travaux ont pour certains été repris ou complétés au fil du temps par des linguistes appartenant à diverses écoles lesquelles ont parfois leurs propres normes d'écritures. Dans un souci d'harmonisation, ce sont désormais les propositions de l'ALK qui ont valeurs de normes officielles pour l'orthographe et qui ont vocation à être utilisées dans l'enseignement et l'administration quand ça n'est pas déjà le cas. Celles-ci existent déjà pour plusieurs langues kanak, dont le nengone et le drehu et c'est cette orthographe qui sera utilisée dans ce rapport. Pour le iaai et le fagauvea, à l'instar d'autres langues kanak, les normes officielles de l'ALK sont encore en cours d'élaboration. Aussi, les orthographes utilisées dans ce rapport pour ces deux langues sont celles des linguistes ayant le plus travaillé dessus, F. Ozanne-Rivierre pour le iaai et C. Moyse-Faurie pour le fagauvea.

Les premiers occidentaux arrivés en Nouvelle-Calédonie désignèrent les 'indigènes' par le terme de « Canaques », un mot dérivé d'un terme polynésien signifiant « homme ». Devenu extrêmement péjoratif lors de l'époque coloniale, les indépendantistes se réapproprièrent ensuite ce terme en en restaurant l'orthographe initiale (anglicisée). « Kanak », devint alors un symbole fort de la revendication politique indépendantiste. En 1998, l'Accord de Nouméa officialisa cette graphie : Kanak est désormais un nom commun, invariable. C'est cette orthographe qui est utilisée dans ce rapport.

Sommaire

Note sur l'orthographe 3

Sommaire 4

A - Liste des interlocuteurs privilégiés 5

B – La réserve de Lekiny-Fayava 6

C – Quels usages de la réserve ? 8

- ⇨ CATEGORIES D'HABITAT ET DE RELIEF 8
- ⇨ TOPONYMES 9
- ⇨ LITTERATURE ORALE 15
- ⇨ TECHNIQUES DE PECHE TRADITIONNELLES ET ACTUELLES 16
- ⇨ LES HARPONS 20
- ⇨ LA PECHE SOUS-MARINE 21
- ⇨ PECHE DE PLATEAU 21
- ⇨ MOYENS DE GESTION ET DE MESURE DE LA RESSOURCE 23

D. Formation – Initiation aux techniques d'enquête 24

E. Collecte des noms de poissons traditionnellement pêchés à Ouvéa 25

- ⇨ LES POISSONS DU BORD DE MER 25
- ⇨ LES POISSONS DU LAGON 26
- ⇨ LES POISSONS DU LARGE 28
- ⇨ LES POISSONS DE CEÜ 28
- ⇨ AUTRES ESPECES 28

Bibliographie 30

Annexe_1_Schéma des toponymes de la réserve 31

A - Liste des interlocuteurs privilégiés

Le travail dont ce rapport fait état se fonde sur de nombreuses interactions dites « de terrain » ayant eu lieu à Ouvéa et il est impossible de toutes les mentionner ici. Néanmoins, l'essentiel du travail s'est réalisé dans une collaboration proche avec plusieurs personnes ressources et institutions. D'un point de vue méthodologique, celles-ci recouvrent quatre catégories (non exclusives puisque certains individus appartiennent à plusieurs d'entre elles). Il s'agit :

- De divers **habitants** de **Lekiny** et de **Fayava**, en particulier Pierre, Monette et Daniel Toulou, Sylvie, Joseph, Claudie Bahea, Felix Alosio à Lekiny et Ambroise Matao Humbert et Clara Soulou.

- De **représentants des autorités coutumières** de ces deux tribus et d'Ouvéa en général, ce au moment de l'enquête. Il s'agit en particulier des personnels administratifs et membres du **Conseil Coutumier d'Ouvéa** ; des membres des **chefferies de Lekiny**, **de Fayava** et **de Muli** et enfin des membres actifs du **GDPL *Bomene Tapu*** ainsi que de son coordinateur Wassessea Adjougniope (par ailleurs lui-même pêcheur).

- Des interlocuteurs institutionnels en lien avec l'activité de pêche à Ouvéa, en particulier Albert Ouaiegnepe, technicien du **service « pêche »** de la **Province des Îles** (par ailleurs pêcheur) et adjoint municipal, Responsable de la **commission pêche** au **conseil municipal** ; Cédric Méaou, président du **Syndicat des pêcheurs** (par ailleurs pêcheur et originaire de Muli) et Garde-Nature de la Province des Îles.

- Enfin, d'élèves de CE1, CM1 et CM2 de l'école publique de Fayaoue, de leurs trois enseignants, Martin Baouma, Claire Tijou et Elisabeth Ouaiegnepe et du directeur de l'école, Etienne Sciendi. Le contenu du travail réalisé avec les scolaires est détaillé dans le rapport annexe.

Le contenu de ce rapport compile des données issues d'éléments d'observation et de participation, des entretiens, des cartes mentales, des dessins de poissons, des lectures de paysages et des élicitassions en lien avec la zone de réserve de Lekiny-Fayava où les habitants sont très majoritairement catholiques et locuteurs du fagauvea. Néanmoins, le travail de

collecte systématique n'a été effectué que dans la zone de Lekiny-Fayava où les habitants sont locuteurs du fagauvea. Ceci explique la dissymétrie entre la quantité de données récoltées en fagauvea et celles récoltées en iaai en particulier concernant les noms de poissons.

B – La réserve de Lekiny-Fayava

Connue pour ses riches camaïeux de bleus et ses falaises spectaculaires, la réserve de Lekiny-Fayava se situe dans le district Sud de l'île, au niveau du pont dit de Muli lequel relie l'île principale d'Ouvéa avec celle de Muli qui également appelée *Motu one* (littéralement : *motu* = ilot / *one*= sable). La réserve dite de Lekiny-Fayava constitue un territoire mitoyen à deux tribus : celles de Lekiny au nord et de Fayava au sud.

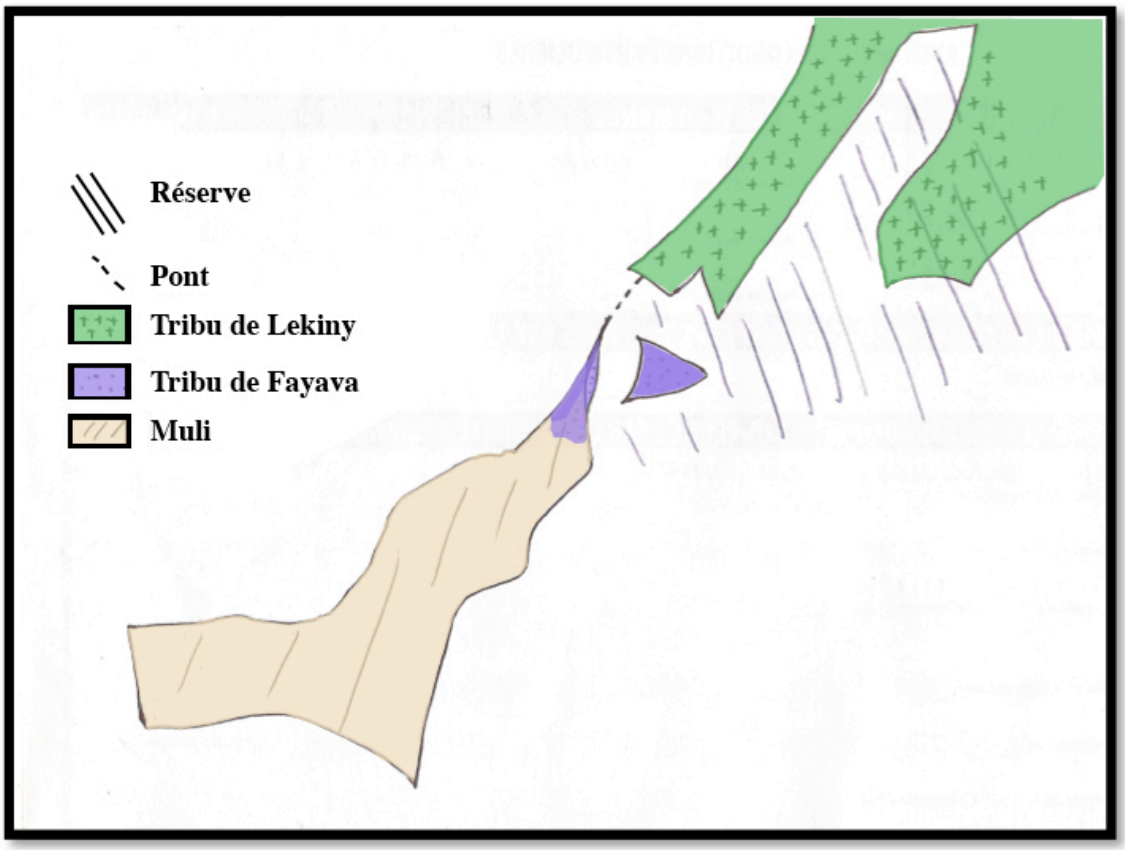

Figure 2 - Schéma des territoires terrestres des tribus de Lekiny et de Fayava (schéma réalisé par l'auteur)

Schématiquement, et comme indiqué ci-avant, on peut dire que la tribu de Lekiny se situe tout le long des falaises de l'autre côté de la zone dite de réserve et que celle de Fayava comporte l'îlot du même nom ainsi que des parcelles situées en face (sur l'île de Muli) sur la zone dite « du plateau ». Précisons que si les territoires des deux tribus sont distincts, les clans de Lekiny et de Fayava ont des liens forts qui les conduisent régulièrement à *travailler* ensemble, au sens coutumier du terme. Précisons encore que les frontières entre les territoires distingués ici ne sont pas matérialisées. Enfin, les liens entre Fayava et Lekiny sont particulièrement forts, néanmoins les trois tribus mentionnées ici n'en demeurent pas moins liées les unes aux autres en tant que membres du même « District Sud ».

Figure 3 - Une partie de la réserve (côté falaises de Lekiny) (© Nayral, 2016)

Figure 4 - Vue aérienne de la réserve de Lekiny-Fayava (© Nayral, 2009)

Figure 5 - Vue de la baie de Fayava depuis l'extrémité sud des falaises de Lekiny (© Nayral, 2016)

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LE TRAVAIL COUTUMIER –

Le travail coutumier, *huliwa,* regroupe des actions qui concernent toute la communauté, telles que le dépôt de dons *siga* (ignames, bananes, tissus, argent etc.) pour une célébration, un deuil, ou encore l'une des étapes d'un deuil ou d'un mariage. Celui-ci possède un caractère prioritaire sur n'importe quelle autre activité et signifie le fait de participer à un fonctionnement collectif ritualisé dans lequel chaque personne agit d'une certaine manière au sein d'un groupe précis, une classe d'âge ou un groupe de parenté.

En effet, lors d'un travail coutumier, les actions sont organisées par groupes, notamment celui des hommes et celui des femmes. Au sein des ces grands ensembles, les tâches sont réparties en fonction de classes d'âge (par exemple, les enfants, les adolescentes, les mères, les vieilles dames). Ainsi, lors d'un deuil dans la tribu de Lekiny, les hommes auront notamment la responsabilité d'aller pêcher suffisamment de poissons à servir pendant plusieurs jours à la centaine d'invités. A cette occasion, ils iront, conjointement avec ceux de Fayava, pêcher dans la réserve.

En pays Kanak, tous les travaux coutumiers constituent des temps forts de la vie sociale. Il s'agit notamment de moment où les relations entre et au sein des clans et des chefferies sont réaffirmées et rééquilibrées.

C – Quels usages de la réserve ?

⇨ CATEGORIES D'HABITAT ET DE RELIEF

Les deux catégories présentées ci-après sont relatives à la zone de réserve de Lekiny-Fayava et figurent à ce titre dans le schéma qui suit. Elles ne permettent en aucun cas de décrire tous les types d'habitats maritimes existants.

Le **obatu**, ou front récifal est couramment désigné en français comme « le tombant ». A ce lieu sont associées deux techniques de pêches principales constituées par la plongée sous-marine (à marée haute) et les lignes (à marée basse) ainsi que la présence de langoustes et popinées (cigales de mer) de même qu'à une forte présence des poissons en général. Le ***obatu*** est accessible en bateau ou à la nage (à marée basse). Il constitue la limite entre le bleu profond (***tailoto*** en fagauvea) et le platier (***taimalo*** en fagauvea et **Cëu** dans les deux langues). Le front récifal, ***obatu***, est aussi l'endroit où se font sentir les brises.

A Ouvéa, on désigne couramment toute la cote Est de l'île comme étant un platier : **Cëu** (dans les deux langues) il s'agit donc à la fois d'un toponyme et d'un type d'habitat ou de relief.

Ce terme est aussi le nom (d'au moins) un clan, de la tribu de Heo (au nord de l'île). Sur l'île d'Ouvéa, Cëu est accessible à pieds ou éventuellement en bateau à condition d'arriver par le large. Il s'agit d'un haut lieu de pêche auquel sont associées diverses techniques notamment la pêche au *waitrimitr* (noir de poulpe) ainsi que l'utilisation de filets, en particulier d'éperviers et de sennes. C'est aussi à Cëu que l'on peut attraper des langoustes, des poulpes, des bénitiers, des coquillages porcelaines et des picots.

La zone de mangrove (partie nord de la zone Hnymek, voir Figure 6) fait elle aussi partie de la zone dite de réserve. En revanche, les enquêtes menées n'ont pas permis de faire émerger d'usages qui lui seraient spécifiques. Il s'agit toutefois d'une zone qui est traversée pour accéder à certains jardins et dans laquelle des crabes peuvent être occasionnellement pêchés.

⇨ TOPONYMES

Le schéma ci-après (également présenté en plus grande taille en annexe) rassemble des toponymes relatifs à la zone de la réserve de Lekiny-Fayava. Tous les toponymes recensés dans le cadre du travail de terrain n'y figurent pas. Seuls sont mentionnés ceux pour lesquels des explications, ici généralement raccourcies, devraient pouvoir figurer dans divers supports de communication. Dans un souci de clarté, ils sont présentés par ordre alphabétique.

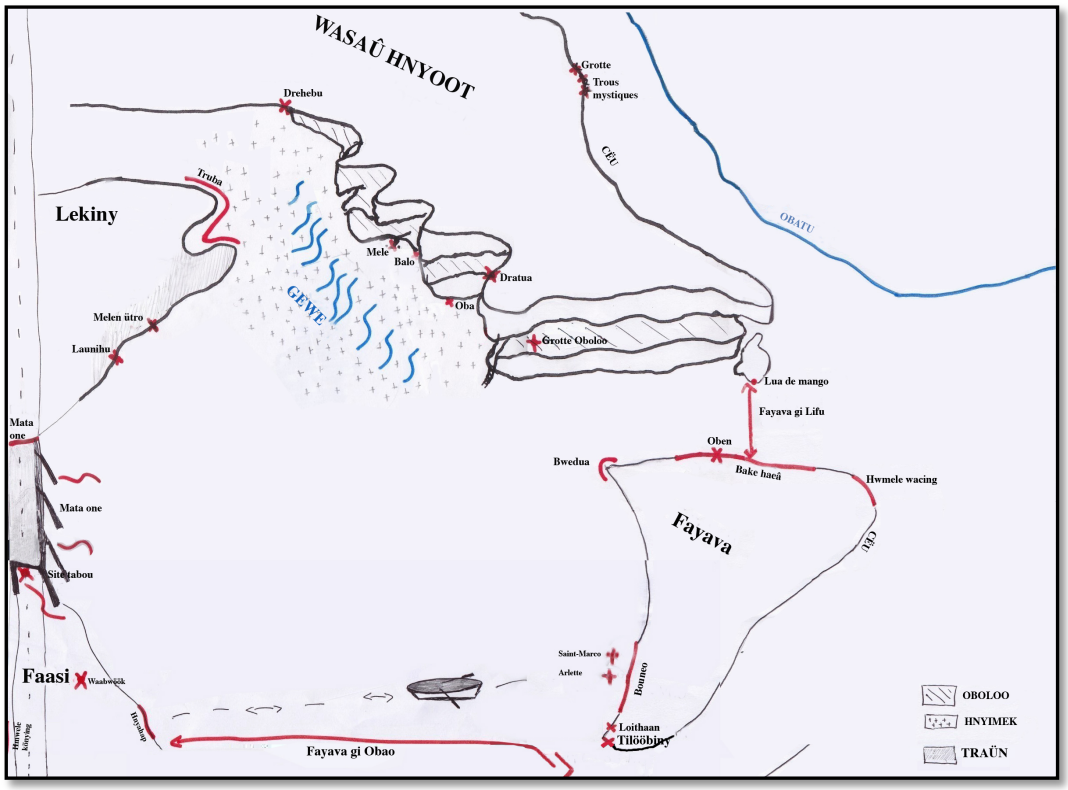

Figure 6 - Organisation spatiale schématique de différents toponymes de la réserve de Lekiny-Fayava (Schéma réalisé par l'auteur)

Arlette : Nom attribué à une patate corallienne située à l'ouest de l'îlot Fayava. Ce nom a été attribué par des personnes d'une ancienne génération sans qu'il n'y ait visiblement de raison particulière. Il s'agirait, peut-être, du prénom de la femme ou de la fille de celui qui l'a attribué.

Bake Haeâ : ce terme désigne la falaise qui se situe au nord de l'îlot Fayava.

Bouneo : Ce lieu-dit se situe en face de l'hôtel « Le Paradis d'Ouvéa » situé à proximité du lieu-dit Faasi. Il renvoie à la légende d'un serpent mythique qui y résiderait. Il est important de noter que la présence supposée de cet animal mythique est également la raison pour laquelle il existe un lieu tabou à l'extrémité sud du pont. Lorsqu'il est dans l'eau, ce serpent aurait l'apparence d'un très grand tricot rayé ; lorsqu'il est sur terre, il s'agirait d'un serpent du type boa des îles mais d'une taille bien supérieure. Des vieux pêcheurs racontent qu'avant, s'ils allaient pêcher à proximité du pont tôt le matin (vers 4 heures) ils entendaient le serpent siffler.

Bwedua : Ce terme désigne le platier situé à l'extrémité nord de l'île de **Fayava** et qui fait face au lieu-dit **Faasi** (à proximité du pont).

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – UN LIEU TABOU –

En pays Kanak, *a fortiori* à Ouvéa où la Coutume demeure une norme sociale de référence forte, nombre de lieux sont considérés comme des endroits « tabous ». Rare emprunt du français aux langues polynésiennes, ce terme signifie à la fois « sacré » et « interdit ».

Un site tabou est en effet un lieu auquel sont associés des mythes et diverses contraintes, plus ou moins prescriptives. Un endroit peut être interdit à toute circulation ou à celle de certaines personnes, de certains statuts (chef etc.). Si la circulation y est autorisée, ce seront alors les pratiques qui seront limitées : ne pas sauter, courir ou faire preuve d'agitation sont des règles souvent associées à ce types de lieux.

La Coutume veut que quiconque les enfreigne s'expose à des représailles qui se manifestent souvent par des maladies (paralysies, œdèmes) ou par des accidents incombant à celui qui s'en sera rendu coupable ou à ses proches. Ceux qui constituent l'une des autorités suprêmes, les ancêtres, ou « les vieux », comme ils sont respectueusement désignés localement veillent en effet sur le monde des vivants et ont, à ce titre, la possibilité de punir ceux qui enfreignent les règles sociales.

Les lieux tabous constituent comme des réserves naturelles, souvent anciennes, dont les règles de gestion répondent d'une écologie locale. Ceci est particulièrement vrai pour les réserves de pêche et on sait que chacune des tribus d'Ouvéa jouit au moins de l'usage de l'une d'entre elles.

Dans ces réserves, c'est par exemple le cas dans celle de Lekiny-Fayava, il n'est possible de prélever qu'en respectant certaines conditions.
De manière générale à Ouvéa, les lieux tabous génèrent un respect total de l'endroit ainsi que des contraintes associées et il est attendu des visiteurs qu'ils fassent de même.

Le **Dratua** : il s'agit d'un petit caillou en forme de croix chrétienne qui ressort des falaises de Lekiny. Au début du siècle, ce caillou était considéré comme « le phare d'Ouvéa », s'agissant du premier caillou d'Ouvéa visible depuis la mer. Comme pour d'autres lieux-dits de cette réserve, on associe à ce caillou une dimension surnaturelle puisqu'il est situé à l'Ouest des falaises (le rendant de fait techniquement impossible à voir depuis l'Est).

Drehebu : désigne la partie de **Wasaû Hnyoot** où se trouvent les jardins.

Faasi : Ce lieu-dit est situé en face de l'îlot **Fayava**, après le site tabou (situé à l'extrémité sud du pont) et avant le terrain de volley et le « snack Fassy » à proximité desquels on embarque pour se rendre sur l'îlot Fayava. Littéralement, *faasi* signifie de l'autre côté de la rive.

(Mutu) Fayava gi Lifu (littéralement : *mutu* = bouche/ Fayava / Gi = de / lifou = Lifou) : cette passe se trouve au nord de l'îlot **Fayava**. Elle évoque des migrations anciennes en provenance de l'île voisine de Lifou.

(Mutu) Fayava gi obao : (littéralement ***mutu =*** *bouche* / ***fayava*** = passe / *gi* = appartenance / *Obao* = la Grande Terre de Nouvelle-Calédonie). Il s'agit de la passe qui sépare l'îlot **Fayava** de l'île de Muli (ou **Motu One**). Ce toponyme évoque les relations anciennes et pérennes entretenues avec certaines tribus de la Grande Terre en particulier avec celles de Canala, Thio, Houailou, et Ponerihouen toutes situées sur la cote Est.

Gewe : Désigne la partie du chenal de la réserve (côté falaises de Lekiny) dans laquelle il reste toujours de l'eau, même à marée basse. On associe des algues noires à cette zone.

Hmwele könying : (en iaai, littéralement *Hmwele* = sous / *Könying* = taros). Ce lieu-dit se situe sur la côte Ouest de l'île de Muli traditionnellement désignée comme **Motu One** (littéralement *Motu* = île, îlot / *One* = sable) et désormais reliée à l'île principale d'Ouvéa par un pont. Le toponyme **Hmwele könying** renvoie aux anciennes tarodières qui y étaient cultivées.

Hmwele wacing : (en iaai, *Hwmele* = sous /*wacing* = palétuviers) : lieu-dit situé sur la cote nord-est de l'îlot **Fayava** sur lequel on trouve des palétuviers.

Hnyahap : ce toponyme est situé sur la côte Est et fait face au lieu-dit **Bouneo** sur l'îlot Fayava. C'est depuis cet endroit que l'on traverse pour se rendre sur l'îlot.

Hnymek : Désigne la zone située entre les falaises de Lekiny et la tribu. Pour les personnes de Lekiny, cette zone est désignée en français comme étant « la réserve ». Hnymek est également le nom d'une réserve située au nord d'Ouvéa à proximité de la tribu de Heo (couramment désignée en français comme « la passe aux requins »).

Hop taköm : Ce terme semble correspondre à un phénomène visible à proximité des falaises. Certains disent qu'il s'agit de l'esprit du lieu. Il s'agit de l'apparition d'une source de lumière, visible depuis les tribus de Lekiny et Fayava. Cette lumière est associée aux esprits des morts qu'elle incarnerait. A Lekiny, on dit qu'à chaque fois qu'une personne meurt, le Hop taköm apparaît. On dit également que ce phénomène, qui peut faire croire à la présence d'une voiture avec des phares allumés, est de plus en plus rare, en raison notamment de l'utilisation désormais courante de l'électricité. On raconte également que cette lumière surnaturelle servait d'éclairage aux pêcheurs de Lekiny pour retrouver leur chemin vers la tribu. Certains traduisent cette expression iaai par « maison des dieux ».

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LE HOP TAKÖM –

Ce terme correspond à un phénomène nocturne, l'apparition d'une source de lumière à proximité des falaises. Certains disent qu'il s'agit de manifestations de l'esprit du lieu, de l'esprit des morts de la tribu que les falaises incarneraient. On dit que ce phénomène, qui pourrait faire croire à la présence d'une voiture avec des phares allumés tant la lumière est décrite comme forte, est toutefois de plus en plus rare, en raison de l'utilisation désormais courante de l'électricité. On raconte aussi que jadis cette lumière servait d'éclairage aux pêcheurs de Lekiny pour retrouver leur chemin vers la tribu. Certains traduisent cette expression iaai par « maison des dieux ».

Launihu : Lieu-dit où les pêcheurs viennent abriter leurs bateaux en cas de mauvais temps (cyclones etc.).

Lua de mango : (littéralement *lua* = deux / *mango* = requin) Nom du tout petit îlot situé entre l'extrémité sud des falaises de Lekiny et la passe de Lifou. Il est important de noter que la langue fagauvea ne le désigne toutefois pas comme un îlot (littéralement îlot = *motu*).

Loithaan : Ce toponyme est situé à l'extrémité sud-ouest de l'îlot Fayava.

Mata one : (littéralement *mata* = visage-devant / *one* = sable) Il s'agit du lieu-dit situé à l'extrémité nord du pont de Muli. C'est aussi le terme qui est utilisé pour désigner le canal sous le pont ainsi que la bande de sable qui longe cette zone.

Melen ütro : se situe sur la bande de sable en face des falaises de Lekiny à la fin de la route qui conduit au terrain de football. En fagauvea, ce site se nomme également *Lalo sinu* (sous l'arbre *sinu*). *Utrö* est un arbre de la mangrove. Lorsqu'elle est appliquée immédiatement après la blessure, sa sève permet de soigner les plaies causées par les raies.

Oba : en bas des falaises, le long, en face de **Melen Utrö** ; c'est un trou qui ressort à **Cëu**.

Oben : Ce terme désigne un caillou tabou situé au Nord de l'îlot Fayava. On lui attribue des pouvoirs magiques destinés à protéger la réserve.

Actuellement, seule une personne de Lekiny peut le manipuler à cet effet pour par exemple faire venir les requins dans la réserve et faire fuir des pêcheurs qui prélèveraient trop de poissons ou utiliseraient des techniques de pêche interdites dans cette zone comme le fusil sous-marin. Ce caillou aurait aussi le pouvoir de changer tous les poissons présents dans la réserve en requins lorsque quelqu'un la dérange.

Oboloo : désigne l'espace creux situé sous les falaises. Par extension, désigne « les falaises » (y compris à d'autres endroits de l'île d'Ouvéa).

Saint-Marco : Nom attribué à une patate corallienne située à l'Ouest de l'îlot Fayava. Ce nom a été donné il y a moins de dix ans par un jeune homme du prénom de Marco. Quand interrogé sur son geste, celui-ci n'invoque aucune raison particulière. Le nom est néanmoins désormais pris au sérieux par les habitants.

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LES PATATES CORALLIENNES –
Comme partout en pays Kanak, si la terre et la mer constituent deux éléments naturels distincts, ces derniers s'inscrivent toutefois dans la continuité l'une de l'autre pour ne former qu'un tout. A ce titre, nombre de récifs du lagon sont rattachés à des chefferies ou à des clans précis. Les îlots des pléiades du sud ont d'ailleurs tous des noms fagauvea directement en lien avec les clans des chefferies de Muli et de Lekiny. Certaines patates coralliennes aussi ont des noms. C'est ainsi qu'entre l'ilot Fayava et la zone du snack Faasi on trouvera par exemple « Arlette », sans doute pour évoquer le prénom de la femme ou de la fille de celui qui le lui a attribué ; ou encore « Saint-Marco », du nom du jeune homme qui lui a donné son nom il y a une dizaine d'années. Si ce dernier toponyme n'a pas de grande résonnance symbolique ni n'évoque de restrictions en termes de pratiques, ça n'est pas le cas de tous les récifs. En effet, sur certaines patates, seuls certains clans pourront pêcher et pas tout le temps.

Tilööbiny : (littéralement *tilööbiny* = le bout de la murène). Ce toponyme désigne l'extrémité sud de l'îlot **Fayava**.

Traun : désigne une bande de terre qui s'étend du lieu-dit **Truba** (voir ci-après) jusqu'à l'actuel camping de Lekiny (situé à proximité de l'extrémité sud du pont).

Truba : Lieu-dit caractérisé par la présence de sables mouvants dans les palétuviers.

Waabwöök : ce lieu dit se situe sur la route principale d'Ouvéa (CR1) à environ 1km de l'hôtel Le Paradis d'Ouvéa.

Wasaû Hnyoot : Partie haute de la falaise dominée par une végétation dense. Les gens de la tribu de Lekiny cultivent également des jardins (localement désignés en français comme des « champs ») de patates douces et ignames plutôt au nord. Ces champs ne sont accessibles qu'à pieds, une fois le chenal de la réserve traversé.

⇨ LITTERATURE ORALE

Nombre d'éléments de littérature orale (autres que ceux directement en lien avec les toponymes présentés) sont associés aux falaises de Lekiny. Une partie d'entre eux est toutefois difficile à collecter s'agissant de savoirs appartenant à des clans précis qui ne peuvent être transmis en dehors de ce contexte. Une autre partie de ces éléments ne se raconte pas complètement librement non plus car, s'il ne s'agit pas strictement de secrets il est admis que plus ces histoires sont racontées et plus les lieux auxquels elles font référence perdent de leur force. Aussi, et conformément aux demandes formulées par mes interlocuteurs, tous les récits collectés pendant le travail de terrain ne sont pas présentés ici dans leurs détails et certains ne sont pas présentés du tout. En revanche, le texte suivant en évoque certains :

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE –LES PUISSANCES SURNATURELLES–
En tant que façon de se représenter le monde, les Kanak associent souvent la Coutume à l'existence de puissances surnaturelles. Si peu sont secrètes, aucune icône ou représentation figurative n'existe toutefois pour les représenter et il est souvent fort difficile de pouvoir discuter de ce sujet. En effet, il est admis que plus on raconte ces histoires et plus les lieux ou les puissances auxquelles elles font référence perdent de leur force. De plus, comme pour tout savoir dit traditionnel, celui-ci ne peut être transmis par n'importe qui et dans n'importe quelle condition.

Certains contes peuvent toutefois servir de support de transmission mais on ne peut toujours comprendre le rôle de ces puissances sans savoir ce que ceux qui les voient en rêve par exemple ont à en dire. Ces puissances surnaturelles sont considérées comme des ancêtres, « des vieux » d'une famille.
Ainsi, on raconte que pendant la période d'évangélisation d'Ouvéa, des missionnaires catholiques, accompagnés de membres de la tribu de Lekiny auraient jeté du haut des falaises, un **caillou** considéré comme **magique** afin de s'en débarrasser. Celui-ci aurait atterri dans la mer en faisant bouillir l'eau autour de lui. On dit aussi que ce caillou aurait aussitôt ressurgit à proximité de la tribu de Hwadrilla au centre de l'île dans un virage dangereux qui porte désormais le nom de **Banmana** (en iaai *ban*= tête, chef / *mana*= terme polynésien qui désigne à la fois le sacré et le magique). Divers accidents de la route ayant eu lieu à cet endroit ont été imputés à la présence de ce caillou déplacé dont les pouvoirs auraient toutefois disparus depuis.
On raconte aussi l'histoire d'une **femme de Lekiny** (toujours en vie) qui se rendant travailler aux champs accompagnée de son chien et faisant manifestement trop de bruit s'est retrouvée en haut des falaises sans y être montée et qui en serait ensuite tombé sans se blesser.
Il existe encore nombre d'histoires liées à ces falaises. Plusieurs d'entre elles évoquent des défunts et plus largement la présence d'âmes d'anciens habitants de la tribu. Les habitants de Lekiny attestent par ailleurs la présence de nombreux ossements humains sur les falaises. Il faut savoir que jusqu'au début du siècle, celles-ci étaient utilisées comme lieu où les gens de la tribu venaient mourir. Nombreux voient ainsi dans les reliefs de la falaise comme des vieillards géants assis, en train de veiller sur la tribu et ses habitants.

⇨ Techniques de peche traditionnelles et actuelles

Comme partout ailleurs à Ouvéa, les activités de pêche dans la zone de Lekiny-Fayava sont importantes. Néanmoins, toutes les techniques de pêche ne peuvent y être mises en œuvre. Les éléments présentés ci-après correspondent à l'ensemble de celles qui sont pratiquées, parfois sous conditions, dans ou depuis la zone dite de réserve.

⇨ Les filets

La senne
Le terme fagauvea qui désigne une senne, ***kupena***, se traduit littéralement par « filet » et il en désigne n'importe quel type. Avant que les filets synthétiques ne soient accessibles aux pêcheurs, les sennes étaient faites en feuilles de cocotier. Il fallait séparer la feuille de la tige avant d'encercler le poisson.

Une fois encerclé, les pêcheurs agitaient alors la feuille de cocotier dont une partie était immergée et le son de la feuille dans l'eau effrayait les poissons qui étaient ce faisant dirigés vers la plage où d'autres pêcheurs les récupéraient à la main.

Désormais et depuis au moins une vingtaine d'années, les sennes sont en maille synthétique et sont essentiellement utilisées pour pêcher des barbillons, des blanc-blancs (balabios), des mulets ou encore des picots.

L'épervier

Le terme fagauvea qui désigne l'épervier est aussi ***kupena.*** Cet outil est fréquemment utilisé par les pêcheurs, en particulier ceux des tribus du bord de mer. Il sert avant tout à pêcher des sardines, des blanc-blancs (balabios) des barbillons, des mulets côté bord de mer et des picots, des dawas et des perroquets lorsqu'à Cëu. L'épervier est aussi utilisé en fin de journée pour pêcher les poissons (souvent des sardines) qui serviront d'appâts lors de la sortie en mer de la nuit. On trouve des éperviers dans chaque maisonnée et il s'agit d'objets que les pêcheurs d'Ouvéa sont régulièrement dérobés.

Si la technique d'utilisation de l'épervier est globalement la même qu'il s'agisse d'une pêche à Cëu ou d'un lancer depuis la plage, les pêcheurs admettent toutefois que réussir à manipuler l'épervier côté Cëu demande une plus grande maîtrise et de plus grandes connaissances techniques.

A Cëu, le pêcheur qui se déplace le long du platier, épervier sur l'épaule, ne peut avancer, courbé, qu'en même temps que les vagues et ce en prenant bien soin de garder ses pieds dans l'écume.

Ce faisant, et à condition d'avoir trouvé la juste distance, le pêcheur évite de se faire repérer par les poissons. Il doit en fait attendre que le 'bassin' soit bien rempli (après le passage d'une grosse vague ou après une série de plusieurs vagues moyennes) et toujours garder les poissons (qui se déplacent) en ligne de mire. Réussir à pêcher des picots à l'épervier côté Cëu est ainsi considéré comme le résultat d'une pêche stratégique et exigeante qui peut parfois durer plusieurs heures.

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LA PÊCHE AUX FILETS –

A Ouvéa, l'activité de pêche est importante partout. On dit d'ailleurs qu'ici « la mer c'est la vie ». Plus qu'un passe-temps, la pêche, *fangota* en fagauvea, est une activité du quotidien à part entière, un moyen significatif pour subvenir aux besoins alimentaires. Et à Ouvéa, tous les poissons sont bons car la gratte n'existe pas !

Lekiny et Fayava ne font pas exception et les hommes et les femmes des deux tribus ont d'ailleurs la réputation d'être de très bons pêcheurs. Nombre d'entre eux ont une grande connaissance des poissons ainsi que des conditions météorologiques préférables pour les attraper et maîtrisent plusieurs techniques. La pêche aux filets, *kupena*, en est une, qui compte en fait plusieurs d'entre elles.

L'**épervier** par exemple ; ce filet à maille uniforme (de taille variable selon les modèles et les espèces visées) et qui est lancé par le pêcheur directement sur le banc de poisson de manière assez spectaculaire. Une fois retombé, le poids des plombs accrochés tout autour du filet rend impossible tout fuite pour les poissons.

L'épervier est très souvent utilisé à Ouvéa, côté lagon d'abord pour attraper des poissons d'appâts (type sardines) avant une sortie de pêche embarquée ou des poissons plus gros comme les mulets ou les 'blanc-blancs' (balabios) ; mais côté récif aussi (*Cëu* dans les deux langues d'Ouvéa), pour pêcher des picots.

Dans ce dernier cas de figure, si la technique est identique, elle nécessite que le pêcheur soit en partie immergé au moment du lancer ; de plus, ce dernier ne doit se déplacer vers le banc qu'en même temps que l'écume afin que les poissons ne le repèrent pas. Lorsque la saison est favorable (au début de la saison fraiche marquée par l'arrivée des grandes marées basses), cette pêche aux picots côté *Cëu* est régulièrement pratiquée derrière l'ilot Fayava.

A propos des filets de pêche il est intéressant d'évoquer les travaux de la linguiste A.-L. Dotte (Dotte, 2013). Dans ses recherches récentes sur les changements observés sur les nombreux classificateurs possessifs du iaai (23) elle a montré que deux d'entre eux qui étaient donnés dans des descriptions antérieures de la langue (en particulier la grammaire de 1976) s'avéraient aujourd'hui obsolètes (ni énoncés, ni compris). La linguiste note que ces deux classificateurs appartiennent au domaine des méthodes de pêche traditionnelle (classificateur des piques, sagaies et filets tressés), lesquelles sont manifestement moins pratiquées.

⇨ Les lignes, hameçons et appats

La ligne est sans aucun doute la technique de pêche la plus répandue à Ouvéa. Il s'agit (avec la sagaie) de la première technique apprise par les enfants. La pêche à la ligne est pratiquée depuis le bord de mer, à bord d'une embarcation, depuis le pont dit « de Muli », le warf de l'île ou éventuellement certains rochers un peu en hauteur.

Elle est aussi pratiquée au sein même de la réserve par les gens de Lekiny et de Fayava à condition de ne servir qu'à la consommation familiale des pêcheurs. Lorsqu'il s'agit de pêcher pour « un travail » (coutumier) une autorisation de prélever davantage de ressource (en utilisant des sennes par exemple) doit être demandée auprès des chefferies. Les termes vernaculaires fagauvea utilisés pour en parler sont *uka* pour désigner la ligne et *uka faga manu* pour parler du hameçon (littéralement, *manu* = traîner).

La pêche embarquée dans le lagon constitue le plus gros moyen de prélèvement de la ressource. Elle n'est pas pratiquée au sein de la réserve de Lekiny-Fayava mais les bateaux des pêcheurs de Fayava peuvent être amené à en traverser une partie pour s'y rendre. Il s'agit généralement de sorties collectives masculines qui ont lieu la nuit. Elles commencent au coucher du soleil et durent entre quatre et six heures. Une fois à bord, la ligne est la technique la plus utilisée. Avant de commencer à lancer les lignes, les pêcheurs veillent à être dans des profondeurs d'une dizaine de mètres. Les espèces visées sont les poissons dits « de prairie » (les zones de sable) comme les becs de cane, les rougets, mais aussi les loches lorsque le bateau est à proximité de zones avec du corail.

Les lignes sont montées avec des appâts vifs (des petits poissons attrapés avant le départ) ou des morceaux de calamar préalablement achetés. Lorsque le stock d'appât est épuisé, les pêcheurs utilisent alors les plus petits poissons de leur pêche (généralement des jaunets).

Il existe un terme fagauvea, *pupua*, utilisé pour désigner une technique qui consiste à jeter à la mer les sardines fraîchement pêchées à la mer afin d'attirer les poissons. Les poissons pêchés ne sont pas vidés à bord pour éviter d'attirer les requins et ils le sont systématiquement immédiatement après le débarquement des pêcheurs et de leur matériel. Lorsqu'ils sont vendus, c'est à des magasins, des gîtes, des connaissances ou encore à l'unité de conditionnement du poisson qui possède plusieurs points de collecte sur l'île.

Les conditions météorologiques idéales pour pratiquer la pêche embarquée de nuit sont une absence de vent (moins de 5 nœuds), une mer très calme (*malino* en fagauvea) et une lune montante (notamment pleine).

Le waitrimitr
Ce terme, qui se retrouve en fagauvea comme en iaai, désigne le noir de poulpe et par extension la pêche au picot pour laquelle il est couramment utilisé. Cette technique, qui consiste à enduire de noir de poulpe le bout d'une cane taillée dans un bois particulier (laquelle porte le nom de *kausisi*) pour appâter les picots peut aussi être occasionnellement utilisée pour attraper des petits crabes ou des Bernard-l'hermite destinés à servir d'appâts. Cette technique n'est pratiquée que du côté Cëu.

⇨ LES EPUISETTES

Les épuisettes ne sont plus utilisées pour pêcher à Ouvéa. Le terme fagauvea qui les désigne, *kukuti*, reste néanmoins connu. Il semble que celles-ci étaient utilisées pour pêcher des petits poissons du bord de mer comme les sardines. Les pêcheurs de plus de soixante ans interrogés racontent que ces épuisettes étaient fabriquées avec des morceaux de filets éperviers devenus inutilisables.

⇨ LES HARPONS

La sagaie
Le terme fagauvea qui désigne une sagaie est *kosa.* Cet instrument a de plus en plus tendance à être remplacé par les fusils sous-marin mais celui-ci continue d'être couramment utilisé. Ainsi, on trouve toujours au moins une sagaie sur une embarcation de pêche. Cet outil est particulièrement utilisé sur les îlots et peut être utilisé dans la réserve.

Une longue sagaie
Les pêcheurs les plus âgés disent avoir utilisé (ou vu utiliser) un type de sagaie qui n'existe plus aujourd'hui et dont la différence avec la sagaie classique (voir ci-dessus) est la taille. Il s'agit cette fois d'une longue sagaie, *ciöbök*. Celle-ci était constituée d'un long morceau de bois (généralement une longue branche) et d'une pointe métallique. Cette sagaie, réputée difficile à manipuler en raison de sa longueur, ne s'utilisait que depuis des rochers un peu au-dessus de la mer.

Le pêcheur devait observer les poissons d'en haut et lancer sa sagaie pour piquer les poissons. Il s'agissait d'une pratique particulièrement répandue côté Cëu, notamment à Ognat dans le nord de l'île.

Une très longue sagaie

Il existait enfin une troisième sorte de sagaie, encore plus longue : *ut.* Comme pour le *ciöbök* il s'agissait là encore d'un long morceau de bois sur lequel une pointe métallique était fixée. Pour s'en servir, le pêcheur devait sauter avec sa sagaie. Cette pêche est réputée pour avoir été dangereuse et à l'origine de nombreux accidents. Elle s'adressait ainsi à des pêcheurs expérimentés et prudents. En effet, le *ut* devait être lancé de biais pour éviter de se blesser lorsque le bois se cassait. Cette pêche était surtout utilisée pour pêcher les gros poissons qui venaient près du bord (notamment les carangues).

⇨ La peche sous-marine

La pêche sous-marine (ou « chasse sous-marine ») est très pratiquée à Ouvéa où nombre de pêcheurs plongent en apnée. En Nouvelle-Calédonie, ceux-ci ont la réputation d'être particulièrement performant dans cette discipline.

Le terme fagauvea utilisé pour désigner un fusil sous-marin est *kuaukou* (littéralement, kua = fusil / ukou = plonger). Cette technique est utilisée pour pêcher de nombreux poissons, notamment les perroquets, mekouas, loches et carangues.

Elle peut se pratiquer partout à l'exception des zones de réserves coutumières comme celle de Lekiny-Fayava dans laquelle elle est formellement interdite.

⇨ Peche de plateau

Côté Cëu il existe une pêche masculine, le *tai malo* qui signifie littéralement eau sèche mais qui désigne aussi la marée basse. Ainsi, lorsque l'on dit aller « faire le *taimalo* » il faut comprendre, se rendre à Cëu pour pêcher à marée basse. Cette pêche, masculine là encore, peut se décliner en plusieurs activités : pêche à l'épervier ou à la senne (pour des picots par exemple) ou sous les rochers (pour des langoustes ou des popinées).

Les pêcheurs disent que l'activité doit être choisie à l'arrivée sur la zone de pêche. Ne sachant pas toujours à l'avance en quoi va consister l'activité de pêche, les pêcheurs qui vont « faire le *taimalo* » partent toujours avec au moins un épervier et une senne éventuellement un masque et tuba par pêcheur (attraper les langoustes peut ne nécessiter aucun autre matériel que les mains et un sac pour les transporter ensuite).

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LES MAREES –

La période des grandes marées basses (indice 0,1) *faasia ode taimalo* en fagauvea, qui va de pair avec l'installation progressive de la saison fraiche compte parmi les moments particulièrement favorables à la pêche à pieds pour aller 'ramasser', notamment des poulpes, des bénitiers, des crabes et des trocas. Il s'agit aussi d'une période propice à la pêche de certains poissons comme les picots. On raconte qu'avant, pendant cette période, on pouvait rallier Lekiny à Muli en passant par les bancs de sable qui apparaissaient alors.

Le fagauvea possède nombre de termes pour désigner les différents stades des marées :
Masa : (littéralement *masa* = vide) grande marée basse
Tai malo : (littéralement *tai*= eau/*malo*=sec) marée basse
Loloma : marée haute montante
Pulitai : marée haute encore davantage montante
Tuku de pulitai : marée haute à niveau ; grande marée haute
Malo adu : (littéralement *malo*= sec /*adu* = suffixe utilisé pour insister) : marée descendante

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – A PROPOS DE LA PÊCHE –

A Ouvéa, afin d'éviter d'augurer une mauvaise pêche, les pêcheurs ne doivent pas dire qu'ils partent à la pêche pas plus qu'ils sont tenus de dire au revoir en partant. De la même manière, ceux qui ne partent pas ne doivent pas non plus montrer qu'ils savent qu'une sortie se prépare. Ainsi, ils ne doivent pas non plus poser de question, ni dire au revoir ni même encore souhaiter une bonne pêche.

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – APPRENDRE À PÊCHER –

A Ouvéa l'apprentissage de la pêche concerne essentiellement les garçons qui, s'ils sont tenus de manifester un intérêt certain pour l'activité, sont aussi priés de ne pas poser trop de questions. Comme pour n'importe quelle transmission de savoirs en milieu Kanak, ceux liés à la pêche se transmettent dans la retenue, par l'observation, la participation et la prise de responsabilité progressive dans l'activité.
Par ailleurs, la plupart des techniques de pêche sont connues de tous ou presque, il en existe certaines qui sont propres à des clans, des familles ou des tribus et dont les autres n'ont pas forcément connaissance et encore moins la liberté d'en parler.

Certaines de ces techniques sont encore utilisées ponctuellement (pour des travaux coutumiers par exemple) mais d'autres ne le sont plus du tout. Enfin, les jeunes générations participent de moins en moins aux activités de pêche et leurs connaissances des poissons et des techniques de pêche sont moins nombreuses que pour les générations plus âgées.

⇨ Moyens de gestion et de mesure de la ressource

Les mesures de gestion traditionnelle de la réserve de pêche coutumière de Lekiny-Fayava identifiées relèvent du registre du *Fai o moe* (voir plus bas) et des interdits dits coutumiers.

Au sens coutumier, on peut dire que la réserve de Lekiny-Fayava compte en fait deux zones de réserves coutumières. L'une, située du côté des falaises qui relève de l'autorité de la tribu de Lekiny ; et l'autre, située autour de l'ilot Fayava, qui relève de l'autorité de la tribu de Fayava.

Ces zones constituent toutes deux des réserves de pêche pour les clans des deux tribus précitées. Ceci signifie que seuls les membres de ces tribus (ou leurs alliés proches) sont censés pouvoir venir pêcher dans ces zones de réserve. Ces derniers ne peuvent toutefois mettre en œuvre toutes leurs techniques puisque seule la pêche à la ligne est autorisée et à condition que le produit de la pêche soit destiné à la consommation personnelle des pêcheurs, il s'agit là du principe de base du *Fai o moe* : répondre aux besoins du jour d'une famille. L'utilisation de fusil sous-marin ou de filets est formellement interdite dans ces zones.

Il existe toutefois des situations exceptionnelles pour lesquelles il est possible de prélever davantage de ressources. Il s'agit du cas des travaux coutumiers. Lors d'un deuil ou d'un mariage à Fayava ou à Lekiny par exemple, les pêcheurs pourront demander, auprès des autorités concernées au sein de chacun des chefferies ou des clans, l'autorisation exceptionnelle de pêcher dans la réserve . Il est très rare que cette autorisation soit refusée mais la possibilité qu'elle le soit existe néanmoins.

Dès que l'autorisation est accordée, les pêcheurs pourront alors pêcher de manière plus intensive (en utilisant des lignes et des filets –l'interdiction d'utilisation du fusil sous-marin demeure) dans ces zones le temps de la durée du travail. Une fois le travail coutumier terminé, ce sont les pratiques habituelles qui prévalent : pêche restreinte, limitée à la consommation personnelle. Il est admis d'une sorte de consensus général que ces interdictions, mises en place par « les vieux avant » avaient pour unique but une gestion de la ressource.

On sait que chacune des tribus d'Ouvéa et chacun des clans, jouit de l'usage d'au moins une de ces réserves (plus ou moins grandes).

D. Formation – Initiation aux techniques d'enquête

La formation à la technique d'enquête intitulée « *Initiation aux techniques d'enquête. Devenir autonome dans la collecte de ses propres 'savoirs locaux'* » a été réalisée dans le cadre des activités du GDPL *Bomene Tapu* les vendredis 20 et 23 mai 2016, sous forme de deux séances collectives de quatre heures. Le GDPL *Bomene Tapu* ayant pour projet la réalisation prochaine d'une enquête relative à la pêche, cette thématique a constitué le fil rouge des deux séances de formation.

La première séance s'intitulait : 'préparer puis faire son terrain'. Il s'agissait d'abord de sensibiliser aux enjeux d'un tel projet, en particulier ceux relatifs moyen à la consigne et à la sauvegarde de connaissances qu'une enquête de terrain peut permettre. La thématique de l'échange, de la transmission et du partage de savoirs pouvant contribuer à éviter certains conflits (ou à résoudre) celle-ci a ainsi été au cœur de la séance. Quatre grandes étapes d'une collecte de données ont été identifiées collectivement : identifier les besoins et les questions que l'enquêteur se pose ; préparer les supports d'enquête (cartes, listes, images, questionnaires, grilles etc.) ; identifier les personnes ressources ; établir un calendrier de travail avec des étapes clés. Précisons que ces étapes de travail sont dépendantes les unes des autres et qu'il est généralement nécessaire de 'revenir' à l'étape précédente afin de réaliser des réajustements des supports d'enquête au moins.

Divers exercices pratiques concernant la phase de l'enquête en elle-même ont ensuite été réalisés : des dessins de poissons, des réalisations schématiques des tribus des participants (lesquels appartenaient pour la plupart au syndicat des pêcheurs) ainsi que la construction collective d'une ébauche de grille de thématiques à aborder dans les enquêtes à venir à propos de la pêche.

Les objectifs de cette séquence de travail étaient :

- commencer à distinguer les questions posées par l'enquêteur de celles qui sont posées dans le cadre de la collecte en cours ; par exemple, distinguer la question générale « Qu'est ce que la pêche à Ouvéa » de celle qui pourra être posé à l'enquêté : « Est ce que tu pêches ? Comment tu pêches ? Est ce que tu utilises la technique X ? Etc. »

- mesurer les enjeux de la consigne rigoureuse et régulière des données récoltées qu'il s'agisse de photos, de vidéos, de notes, de schémas etc.

Dans la suite du travail réalisé lors de la première séance, la deuxième s'intitulait :'*Classer, ranger et….utiliser ses données'*. Il s'agissait cette fois de revenir sur l'importance d'une méthodologie de travail et d'utiliser ensemble divers supports de classement des données (tableaux, fichiers Excel, dossiers thématiques, bases de données etc.) pour, là encore, en mesurer les enjeux d'une bonne indexation des données sur la qualité du travail fini. La séance avait pour objectif sous-jacent principal de montrer que les données non classées ne sont pas ou très difficilement exploitables.

E. Collecte des noms de poissons traditionnellement pêchés à Ouvéa

La mission intégrait également un travail d'appui à la collecte des noms en langue des poissons traditionnellement pêchés sur Ouvéa, incluant un travail pédagogique avec des scolaires d'Ouvéa (voir rapport annexe).

Les poissons dont les noms ont été collectés relèvent de trois catégories locales :

- ⇨ LES POISSONS DU BORD DE MER

AIGUILLETTES

Nom fagauvea : Fet (générique) ; Aku (moyen) : Akumoana (grand)
Nom iaai : Wasaö

AIGUILLETTES DEMI-BEC
Nom fagauvea : Tute
Nom iaai : Wedrem

BALABIO (OU BLANC BLANC)

Nom fagauvea : matu ; iangatr (grand)

Nom iaai : iangatr

MULET

Nom fagauvea : aua (petit spécimen) ; wanuwege (environ 40cm) ; tanumata (taille de l'avant-bras) ; (I)kanae (plus grand que l'avant-bras) ; Sumitr (gros mulet bleu).

Nom iaai : wâthelö ; Enei ; Onök ; Drakögn (gros mulet à nageoire jaune)

POISSON-LAIT OU POISSON-OS

Nom fagauvea : suaua (petit) ; ava (à partir de 0,8 jusqu'à 1,2mètres)
Nom iaai : ukönë

POISSON-VIOLON

Nom fagauvea : Geugawa
Nom iaai : Göugawa

Sardines

Nom fagauvea : Salii (générique).
Nom iaai : Owe (générique) ; Owelau (large).

Sardine-pretre

Nom fagauvea : owe

Sardine (toute petite)

Nom fagauvea : Wawae
Nom iaai : Owekban

Sardine

Nom fagauvea : Möiök
Nom iaai : Möiök

⇨ Les poissons du lagon

Anglais

Nom fagauvea : Vagamea

Baraccouda

Nom fagauvea : Ono (petit) ; Suolu (grand)
Nom iaai : Oono

Bec de cane

Nom fagauvea : Watebeu (petit) ; Maleuleu (moyen et grand).
Nom iaai : Watebeu (petit) ; Hmeleuleu (moyen et grand)

Bec de cane malabar

Nom fagauvea : Wep

Bossu et bossu dore

Nom fagauvea : Mele

Carangues

Nom fagauvea : Lupolupo (petit) ; Lupo (moyen et gros) ; Otri (gros) ; Supe (très gros)
Nom iaai : Begö

Carangue jaune

Nom fagauvea : Mutru

Carangue a grosse tete ou baoum

Nom fagauvea : faimataefa

Carangue bleue

Nom fagauvea : Motreo

Carangue noire

Nom fagauvea : Koroto (gros uniquement)

Communard

Nom fagauvea : Sau

Dawa de Grande Terre

Nom fagauvea : Ume Obao
Nom iaai : Kaia

Gueule rouge

Nom fagauvea : Mutuula

Pouatte

Nom fagauvea : Watahu

Perche a ligne jaune ou ligne d'or ou lutjan a ligne jaune

Nom fagauvea : Kon
Nom iaai : Wadritr

Dorade ou lutjan a tache noire

Nom fagauvea : Ofitr
Nom iaai : Ofitr ou Ofedrö

LOCHE SAUMONNEE

Nom fagauvea : Tonu
Nom iaai : Tonu sengotr

LOCHE RAYON DE MIEL

Nom fagauvea : Sasua

LOCHE CASTEIX A SELLE NOIRE

Nom fagauvea : Oketr

LOCHE GRISETTE OU UITOEE

Nom fagauvea : Bohon

LOCHE MOUCHETEE

Nom fagauvea : Tonu de akau

LOCHE BRIQUE

Nom fagauvea : kimoa

LOCHE SAUMONNEE HIRONDELLE OU CROISSANT A QUEUE JEUNE

Nom fagauvea : Iesen

MEKOUA

Nom fagauvea : Utu

NAPOLEON

Nom fagauvea : Mem
Nom iaai : Wadrimu

POISSON-BALLON

Nom fagauvea : Nofu

POISSON-BALLON ETOILE

Nom fagauvea : Trotrok
Nom iaai : Watrotrok

POISSON BANANE OU BONEFISH

Nom fagauvea : Ikanöö
Nom iaai : Wanöö

POISSON CHIRURGIEN OU PICOT CANAQUE

Nom fagauvea : Palangi (générique) ; Sessea
Nom iaai : Wassessea

POISSON-CHIRURGIEN PORTEUR DE FEU

Nom fagauvea : Wanena

POISSONS-PERROQUETS

Nom fagauvea : Dechape (générique)
Nom iaai : Udrudrö (générique)

PERROQUET A BOSSE

Nom fagauvea : (dechape) ulupatu

PERROQUET REDIKA

Nom fagauvea : (dechape) memela

POISSON PERROQUET (SCARUS FORSTENI)

Nom fagauvea : (dechape) lueluesineu ou lueluesieu

POISSON PERROQUET (SCARUS SPINUS)

Nom fagauvea : (dechape) wanaale
Nom iaai : inamök

POISSON PERROQUET (SCARUS RIVULATUS)

Nom fagauvea : ikakai

POISSON PERROQUET BANANE (BODIANUS PERDITIO)

Nom fagauvea : Mem
Nom iaai : Mem

POISSON PORC-EPIC

Nom fagauvea : Tautu (petit) ; Nugut (plus grand)
Nom iaai : Kaat

POISSON-SOLDAT :

Nom fagauvea: Watahu

ROUGET DE NUIT

Nom fagauvea : Medreü

Nom iaai : Medreü

⇨ LES POISSONS DU LARGE

VIVANEAU :

Nom français utilisé (éventuellement Yoku)

THON :

Nom fagauvea : Yoku

⇨ LES POISSONS DE CEÜ

MAQUEREAUX :
Nom fagauvea : Atule (espèce courante dont le nom est régulièrement utilisé comme terme générique pour désigner les maquereaux)
Nom iaai : Iewelitr ou Hnyewelitr

MAQUEREAUX (2) :
Nom fagauvea : Falala

MAQUEREAUX (3) :
Nom iaai : Wakun

MAQUEREAUX (4) :
Nom iaai : Hnyiditr

BALISTE A BRIDE :
Nom fagauvea : Sumu (petit) ; Sumudredre (moyen) ; Sumudredre (grand)
Nom iaai : Wadrimü (petit) ; Drihma (moyen) ; Obormek (grand)

PICOTS (LIVREE DE JOUR):

Nom fagauvea : Mono

SERGENT-MAJOR :

Nom fagauvea : Ometetr

RASCASSES :
Nom fagauvea : Nofu

POISSONS COUTEAU :

Nom fagauvea : Wei

⇨ AUTRES ESPECES

TORTUE
Nom fagauvea : Mataisusua
Nom iaai : Uny

REQUIN
Nom fagauvea : Mango (générique, peut désigner un individu requin comme la famille des requins) ; Pulupulu (tout petit requin)
Nom iaai : Aec/Aic

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LES NOMS DE POISSONS –

Selon les espèces et comme dans nombre d'autres langues océaniennes, dans les deux langues d'Ouvéa (iaai et fagauvea) les poissons sont catégorisés par gabarit. Ils portent ainsi des noms différents selon que le spécimen est petit, moyen ou grand. A ouvéa, les gabarits sont souvent évalués en fonction de la taille de la main ou de l'avant-bras. Plusieurs poissons ont deux noms, selon qu'ils sont petits ou gros, mais certains peuvent en avoir jusqu'à cinq différents.

Le Bec de cane, espèce souvent pêchée dans le lagon porte deux noms : *Watebeu* désigne les petits et *Maleuleu* les, moyens et grands.

Il semble qu'il n'y ait pas d'explications à cela. Il s'agit de poissons souvent pêchés mais comme beaucoup d'autres. Dans certains cas, les usages peuvent changer selon le gabarit mais il ne s'agit pas d'une règle systématique. Il est probable que des noms de poissons se soient perdus et qu'il est probable que les poissons les plus souvent pêchés au moins, devaient systématiquement avoir plusieurs noms.

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – A PROPOS DES NOMS DE POISSONS –

Plusieurs patronymes, comme *Suolu* (qui signifie le grand barracouda) sont des noms de poissons et il existe aussi des prénoms qui correspondent à des noms de poissons. Ceux-ci peuvent être portés par des filles ou par des garçons et plusieurs d'entre eux sont actuellement portés par des adultes et des enfants sans qu'il y ait toujours de connotation symbolique.

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LE REQUIN –

Comme la perruche ou le lézard, le requin est un totem pour certains clans. Leurs membres ont interdiction formelle de le consommer ou d'utiliser des plats ou accessoires (couteaux, lignes de pêche etc.) ayant préalablement touché l'animal. C'est le cas d'une lignée à Lekiny, d'une autre à Muli et des membres de la tribu de Teuta dans le nord de l'île.

De même, si un requin est malencontreusement pêché lors d'une sortie en mer, le pêcheur, quel que soit son clan, est obligé de couper la ligne.

Les interdits le concernant ne sont pas tous aussi forts selon les clans et les lignées, mais à Ouvéa, les requins sont considérés comme des « grands-pères », des « ancêtres » et un respect particulier leur est porté.

PROPOSITION DE CONTENU DIFFUSABLE – LA CARANGUE –

Coutumièrement, la carangue est connue pour être le poisson du chef. La Coutume veut que dès qu'il est pêché, il soit ramené à la chefferie qui décide quoi en faire : le garder, le partager, avec qui, le reprendre chez soi etc.

Certains pêcheurs évoquent cette pratique au présent, d'autres au passé.

Bibliographie

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE KANAK (ADCK),
2007. Collecte des traditions orales de l'aire iaai. Nouméa : Agence de Développement de la Culture Kanak.

DOTTE ANNE-LAURE,
2013. Le iaai aujourd'hui: vitalité sociolinguistique et évolutions linguistiques d'une langue kanak de Nouvelle-Calédonie (Ouvéa, Îles Loyauté). Thèse de Doctorat en Sciences du langage, Université Lumière Lyon II.

FAURIE MATHIAS,
2011. Ouvéa: le sanctuaire Kanak. Dynamiques patrimoniales et recompositions territoriales en Nouvelle-Calédonie. Thèse de Doctorat, Université Paris IV-Sorbonne.

GRANDPERRIN RENE ET PIERRE LABOUTE,
2009. Guide des poissons de Nouvelle-Calédonie. Nouméa : Editions Catherine Ledru ; Paris : IRD.

HOLLYMAN K.-JAMES ET FRANÇOISE OZANNE-RIVIERRE,
1987. Dictionnaire fagauvea-français. Paris : Société des Océanistes.

NAYRAL MELISSA,
2013. Le chantier du politique. Etude anthropologique de la vie politique à Ouvéa (Nouvelle-Calédonie). Thèse de Doctorat en Anthropologie, Aix-Marseille Université.

OZANNE-RIVIERRE FRANÇOISE,
1976. Le iaai : langue mélanésienne d'Ouvéa, Nouvelle-Calédonie : phonologie, morphologie, esquisse syntaxique. Paris : Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
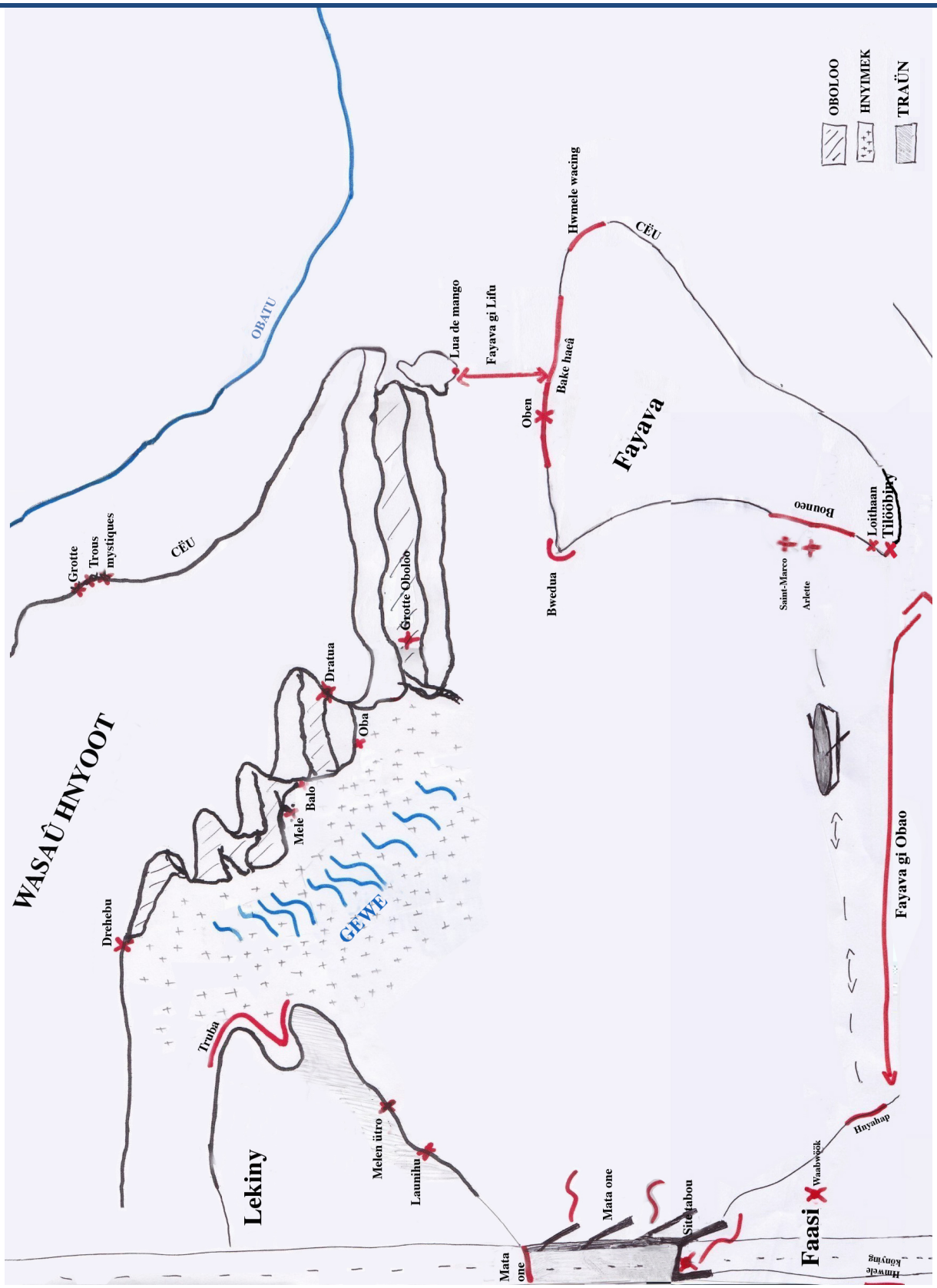
Annexe_1_Schéma des toponymes de la réserve